

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-354 DU 24 JUILLET 2

**Portant nominations et Promotions
à titre Exceptionnel et Civil dans
l'Ordre National du Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Bordereau d'Envoi N° 117/DC/PR/SP-C du 20 Juin 2000 transmettant une fiche de propositions de nomination dans l'Ordre National du Bénin de Dix Neuf Personnalités ACP-UE ;

Après Avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées et promues à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang à compter du Vendredi 23 Juin 2000 (date de leur réception dans l'Ordre), les Personnalités Béninoises dont les noms suivent, en reconnaissance du rôle appréciable qu'ils ont joué au cours de la rencontre ACP et UE à Cotonou.

A la Dignité de Grand Officier

Monsieur Sévérin ADJOVI, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme (Ancien Président du Conseil des Ministres ACP)

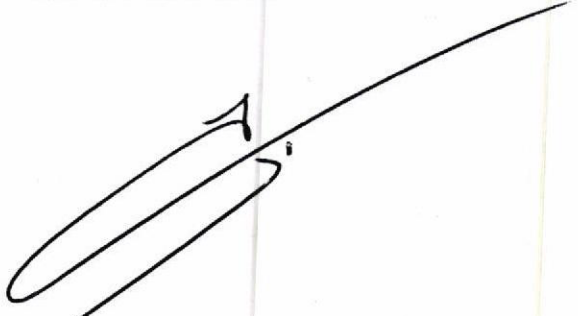
Au Grade de Commandeur

Son Excellence Saliou ABOUDOU, Ambassadeur du Bénin près le BENELUX

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 24 Juillet 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES 18 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONIP 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 2.